



Les missions du CPA déterminent ses actions futures et le projettent dans l'avenir

Recherche et Développement :

Le CPA s'est engagé dans un programme de recherche et développement visant à améliorer les conditions de valorisation des plastiques agricoles usagés, notamment ceux qui ne trouvent pas de solution actuellement. Les premiers produits concernés sont : la ficelle agricole, les filets balles rondes, certains filets de protection, les films non tissés.

Projet "PEIFL" : Amélioration des conditions d'élimination des films plastiques agricoles utilisés en hor-

ticulture et maraîchage. Il s'agit d'un projet collaboratif en préparation conjointement avec Adivalor et le Pôle Européen Innovation des Fruits et Légumes d'Avignon (PEIFL) qui vise à diminuer, sur des sites les plus proches possibles des exploitations, le taux de souillure des films de paillage et de semi-forçage de manière à améliorer les conditions de recyclage. Le projet privilégie une approche transversale (dépose - traitement - transport - recyclage), approche qui n'a jamais été réalisée jusqu'à présent. En conséquence, elle regroupe les organismes et les professionnels qui

interviennent à un moment donné du processus d'élimination.

Les Relations Internationales :

L'essentiel de la profession européenne du film plastique agricole est membre de l'APE.

Le CPA propose de réunir un groupe de travail européen sur des chantiers communs de :

- veille réglementaire,
- développement filière
- communication institutionnelle.

Rapport d'activité 2009

du Comité des Plastiques en Agriculture

CPA

Faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire tout seul...

Le mot du Président



// Avec la création de la filière Agriculture Plastique & Environnement (APE), le CPA entre de plain pied dans le débat sociétal qui nécessite d'expliquer toujours plus le rôle et l'utilité de nos actions économiques, et de notre accompagnement dans la vulgarisation des avancées technologiques liées aux activités professionnelles de nos adhérents. Défendre les plastiques utilisés en agriculture, cela revient à défendre les intérêts d'une agriculture durable, de qualité, avec des rendements optimum. Quel handicap surviendrait aux productions agricoles sans les plastiques utilisés dans l'élevage (conservation et conditionnement des fourrages), le maraîchage et l'horticulture ? Ce serait un frein sérieux à la précocité, à la protection des cultures, et un interdit à produire plus et mieux. Par ailleurs, seuls les matériaux plastiques permettent la mise en oeuvre de la micro-irrigation et de manière générale de l'irrigation localisée. Sans la plasticulture, il y aurait une consommation nettement supérieure d'eau, de produits phytosanitaires, de fertilisants, avec pour autant beaucoup moins d'efficacité, des rendements et des productions de qualités sanitaires inférieures avec des coûts de productions supérieurs, se répercutant sur les prix aux consommateurs. La nouvelle mission du CPA est de défendre l'utilisation citoyenne des plastiques, citoyenne parce que les plastiques sont utiles pour la communauté, citoyenne parce que les professionnels se mobilisent pour atténuer les contraintes que leurs utilisations imposent, notamment dans les aspects environnementaux. C'est la raison pour laquelle le CPA a créé l'APE en charge de la filière nationale de récupération et de valorisation des Films Agricoles Usagés (FAU) en étroite collaboration avec tous les partenaires, FNSEA, APCA, FNCUMA, Coop De France, FNA, Union INVIVO, Adivalor, les fabricants et l'appui des pouvoirs publics par l'intermédiaire de l'Adème. Plus que jamais, les plastiques sont utiles en agriculture et leurs rôles iront croissant dans les grands défis fantastiques que doit relever chaque jour l'agriculture française. Plus que jamais, le CPA sera à ses côtés pour l'accompagner. //

Jean-Pierre Jouët Président du CPA

Créé en 1958, le Comité des Plastiques en Agriculture, association professionnelle loi de 1901 regroupe les industriels, transformateurs, distributeurs et chercheurs qui interviennent dans le domaine des plastiques utilisés en agriculture. Le CPA a pour objectif d'assurer la promotion et la coordination de toutes actions tendant au développement des techniques utilisant des produits en matière plastique, afin de contribuer à l'amélioration de la productivité et de la qualité des produits agricoles. Plus récemment, le CPA s'est engagé dans des actions long terme visant à réduire ou éliminer les contraintes liées à l'utilisation des plastiques agricoles, notamment par le lancement de la filière de récupération et de valorisation des films agricoles usagés (FAU).

Estimation des FAU contributeurs

	Films neufs	Tx	Total FAU
	Contributeurs	Souillure	Contributeurs
Serre A	1 072	1,20	1 286
Semi forçage B	991	1,50	1 487
Ensilage D	14 045	1,25	17 557
Enrubannage E	7 154	1,25	8 942
Paillage C et F	1 099	2,74	3 013
Autres	0	1,5	0
Total	24 362	1,33	32 284

Taux de collecte

	Total FAU	Volume	Taux
	Contributeurs	traité	de collecte
Serre A	1 286	144	11%
Semi forçage B	1 487	799	54%
Ensilage D	17 557	6 833	39%
Enrubannage E	8 942	4 563	51%
Paillage C et F	3 013	2 851	95%
Autres	0		
Total	32 284	15 190	47%

Les membres actifs du CPA en juin 2010 :

- PlasticsEurope, syndicat professionnel des fabricants de matières plastiques
- Novamont, production de bioplastique
- BASF France SAS, production d'additifs
- Les fabricants de produits plastiques :
 - Groupe Alvarez
 - Groupe Barbier
 - Groupe BPI
 - Société Bruno Rimini Ltd
 - Société Granger Frères
 - Société Guérin Plastiques
 - Société Hyplast
 - Groupe Plastikakritis, Agripolyane
 - Société Rani- Partenia
 - Groupe RKW.SE
 - Société Sainte Germaine
 - Groupe SMS Trioplast
 - Société Tama France
 - Groupe TPM
 - Société Unterland
- Union InVivo
- Hortis Aquitaine

La communication

En 2009

Création d'un logo APE. Ce logo représente la garantie que le film contribue à son recyclage. Le Comité a choisi un logo simple pour une impression sur les films et un logo plus sophistiqué pour les étiquettes et les emballages. Ces logos sont régis par une charte graphique APE. Nouvelles éditions : Dossiers de presse et "Brèves".



En 2010

Le CPA ouvrira un portail internet pour accéder aux sites CPA, APE et Plastique Agricole. Un chantier de recensement et de caractérisation des archives CPA, pour déboucher sur la constitution d'une banque de données accessible par internet, est ouvert. Nouvelles éditions : un dépliant 3 volets sur l'APE et un rapport d'activité 2009.

CPA - Comité des Plastiques en Agriculture
65 rue de Prony, 75017 Paris
Tel +33 (0)1 44 01 16 49 - +33 (0)4 91 02 86 42
contact@plastiques-agriculture.com
www.plastiques-agriculture.com

2009 :
Création de la filière
"Agriculture
Plastique &
Environnement"
APE



Compte d'exploitation au 31 décembre 2009

Volume contributeur	24 882 T
Adhésions	58 648 €
Contributions APE	622 059 €
Subvention	385 666 €
Autres	1 642 €
Total ressources	1 068 015 €
Personnel et frais de mission	86 736 €
Prestations extérieures (APE)	943 000 €
Communication	2 371 €
Loyers & charges	13 537 €
Autres	24 034 €
Total charges	1 069 678 €
Resultats	-1 663 €

Bilan CPA au 31 décembre 2009

Actif en €	du 31/12/2009	Passif en €	du 31/12/2009
		Réserves	-5 124,66 €
		Report à nouveau	-23 058,54 €
Mat. informatique	870,61 €	Prov IFC	1 248,00 €
Dépôts et cautionnements	1 637,78 €	Résultat de l'exercice	-1 662,87 €
Sous total	2 508,39 €	Sous total	-18 348,75 €
Produits à recevoir	194 589,53 €	Emprunts et dettes financières divers	331 634,00 €
Créances	195 322,00 €	Fournisseurs	347 076,65 €
Autres créances	95 999,37 €	Dettes sociales et fiscales	68 580,10 €
Banque	245 700,09 €	Charges à payer	5 758,00 €
Charges constatées d'avance	580,62 €		
Total de l'Actif	734 700,00 €	Total du Passif	734 700,00 €

Lancement de la filière Agriculture Plastique & Environnement - APE

Avec des adhérents représentant 80% des plastiques mis en marché sur le territoire métropolitain, l'APE était suffisamment forte pour lancer la filière nationale de récupération et de valorisation des films agricoles usagés. Avec une mise en place progressive de la filière, l'APE se donne 5 ans pour récupérer et valoriser 70% des FAU, d'en garantir la pérennité en assurant la couverture des frais de récupération et de valorisation. En février 2009, la gestion opérationnelle a été confiée à Adivalor, éco-organisme spécialisé dans l'agriculture, déjà en charge des emballages des produits phytosanitaires et des fertilisants. En octobre 2009, l'Adème apporte une aide de 2,8M€ sur cinq ans, avec pour objectif de conforter et d'accélérer la mise en place de la filière.

Le CPA s'adapte à sa nouvelle mission et se structure

En 2009 ont rejoint le CPA :

Groupe Alvarez, BPI Formipac et Wisqueen, RKW.SE, Rani-Partenia, Groupe TPM, Novamont, Tama France, Groupe Plastica-kritis, Agripolyane, Guérin Plastiques, Unterland.

Le renouvellement du Conseil d'administration reflète cette nouvelle répartition des adhérents :

Président Jean- Pierre Jouët (réélu)
 Vice Président délégué Serge Vassal, Président du groupe Barbier (réélu)
 Vice Président Paul Cammal, Hortis Aquitaine (réélu)
 Trésorier Michel Loubry, délégué général PlasticsEurope (réélu)
Membres :
 Luc Sytsma, Union InVivo (réélu), Patrice Valero,

Groupe SMS Trioplast, Andrés Garcia de Tunon, Goupe Alvarez, Yvon Le Callonec, RKW.SE.

La nouvelle dimension du CPA a nécessité la **modification des statuts** qui désormais permettent d'assurer des missions de services publics et la gestion des plastiques agricoles usagés (GPAU). Un nouveau règlement intérieur qui définit notamment les règles de fonctionnement de l'APE et la mise en place des nouvelles règles d'éthique régissant les rapports entre les membres du CPA.

La structure a été renforcée avec la création d'un poste de **délégué général** confié à Bernard Le Moine.

Principales actions 2010

- L'arrivée de nouveaux adhérents, des nouvelles missions (GPAU) et des récentes préoccupations sociétales engagent le CPA à une nouvelle réflexion sur ses objectifs et missions.

- Des initiatives seront prises pour le développement de nouvelles filières (ficelles, filets balles rondes, filets de protection...).

- Des actions sur les relations internationales, prioritairement européennes, pour associer les professionnels européens à ces développements qui dépassent le niveau national.

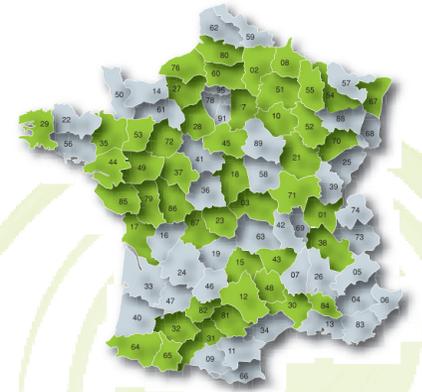
- Un plan de communication sera mis en place pour mieux expliquer le rôle et l'utilité des plastiques en agriculture.



Bilan APE - Chiffres clés :

Gisement estimé films neufs	Tonnage contributeur	
	2009	2010
48 800 tonnes	25 000 t	45 000 t + 80%
Budget d'intervention Adivalor	2009	2010
	925 000€	1 480 000€ + 60%
Gisement estimé FAU	FAU traités	
	2009	Objectif 2010
73000 tonnes	15 190 t	25 000 t + 65%

100% des FAU collectés sont recyclés, dont 75% en France, 25% autres en Europe

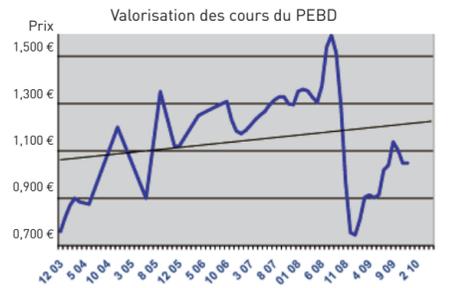


Départements concernés par une collecte filière en 2009

Valorisation

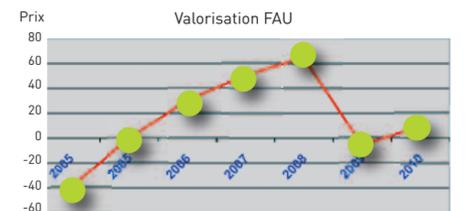
Evolution de la matière première

L'année a commencé avec un niveau des cours du polyéthylène basse densité très bas à la suite de la crise déclenchée à l'automne 2008. Depuis, le faible niveau d'activité économique n'a pas permis à la matière vierge de retrouver les cours de la période précédente.



Evolution de la valorisation

La crise a eu pour effet de rendre négative la valorisation des FAU, mettant en grande difficulté les opérateurs de collectes qui n'avaient pas les moyens financiers d'éliminer les volumes collectés. La crise a également mis en péril des recycleurs qui restent fragiles ce qui les incite à une grande réserve sur la valorisation des FAU malgré une reprise indéniable des cours de la matière vierge. Si la mise en place de la filière a permis d'atténuer les effets de la crise, elle ne les a pas supprimés, ce qui nécessitera des moyens et des efforts supplémentaires.



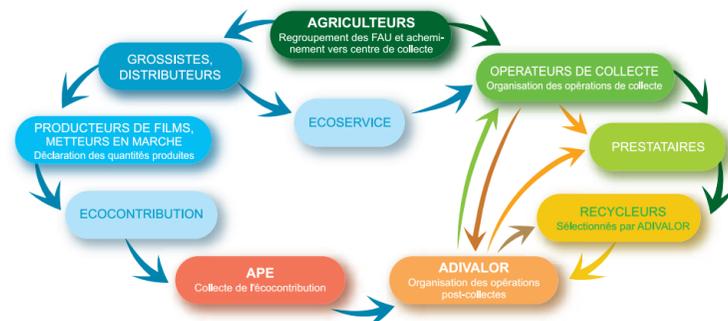
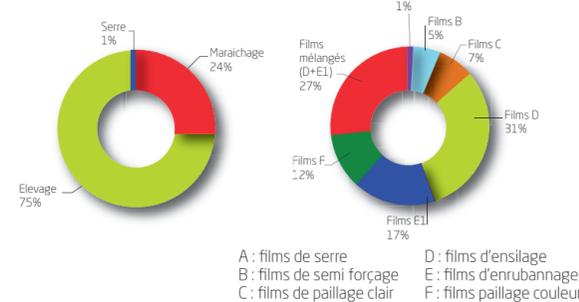
Après une première année d'existence, la feuille de route est respectée : avec 15190 tonnes de FAU traitées par la filière, l'APE respecte les engagements pris auprès des partenaires qui sont les agriculteurs, les distributeurs de l'agro-fourriture et les pouvoirs publics. En 2009, 925 000€ ont été utilisés par Adivalor pour assurer la mise en place opérationnelle de la filière. Le dispositif est en place et répond aux attentes des utilisateurs. Nous devons maintenant faire plus. Les conditions sont réunies pour permettre une accélération de la montée en puissance du dispositif et une augmentation des volumes récupérés et valorisés. L'aide Adème qui consolide la démarche et la quasi intégralité des fabricants qui ont rejoint l'APE autorisent une augmentation du budget de 60%.



Alain Geldron
 Chef du département organisation des filières et recyclage à l'ADEME

Serge Vassal
 Président APE

Films traités



- Eco-contribution
- Flux de matière
- Valorisation positive
- Valorisation positive et soutien
- Valorisation négative
- Valorisation négative et transport
- Transport et mise en balle



Pierre de Lépinay
 Directeur général ADIVALOR

A la suite des emballages de produits phytopharmaceutiques et des engrais, Adivalor s'est vu confier par le CPA la mise en place opérationnelle de la filière FAU. Les principaux opérateurs de collectes ont été informés des conditions d'intervention financières et techniques de la filière. L'assistance technique apportée par nos délégués régionaux a été particulièrement appréciée par nos partenaires territoriaux, dans un contexte économique difficile. Les bases sont solides pour développer en 2010 : 73 départements ont bénéficié d'une intervention d'Adivalor, un réseau de prestataires et de valorisateurs référencés permet de couvrir l'ensemble du territoire, tous les films collectés ont été recyclés. Le déploiement du dispositif est donc en cours. Nous tablons sur une forte progression des quantités collectées en 2010.